

Motion du Conseil Académique de l'Université de Strasbourg sur la situation financière induite par la baisse de la dotation de l'Etat

Le Conseil académique de l'Université de Strasbourg réuni le 20 Janvier 2014, constate que la dotation budgétaire de l'Etat, en recul de 3,8 M€ par rapport au montant estimé lors de la construction du budget, a conduit la présidence de l'université à une mesure conservatoire : la limitation à 80 % des lignes de crédits de fonctionnement pour les composantes, les unités de recherche et les services. Si cette diminution devait être confirmée, les moyens récurrents dont disposent les entités concernées pour accomplir leurs missions de service public, auront été amputés trop fortement ces trois dernières années.

Les élus du Conseil académique de l'université de Strasbourg s'inquiètent de cette situation budgétaire qui pourrait mettre en péril le bon fonctionnement de l'université et son rôle dans le Service public national de l'Enseignement supérieur et de la recherche ainsi que dans le cadre de la politique du site Alsace.

Dans cette situation dramatique, les élus du Conseil académique de l'université de Strasbourg auront les plus grandes difficultés à assumer leurs responsabilités en raison du délitement des moyens que l'Etat met à la disposition des universités.

Rappelant l'engagement du président de la République de faire de l'Enseignement supérieur et de la Recherche une priorité nationale, et, par exemple, la disparité entre les moyens nécessaires au bon fonctionnement des universités et les crédits dégagés au service de la compétitivité des entreprises (plus de 6 milliards d'euros pour le Crédit Impôt Recherche en 2014), le Conseil académique de l'Université de Strasbourg demande au gouvernement de prendre les mesures budgétaires nécessaires au bon fonctionnement de notre université et plus généralement du Service public de l'Enseignement supérieur et de la recherche, condition aussi nécessaire à la relance de notre économie et à la diminution du chômage dans notre pays.

Motion adoptée à l'unanimité